

Questions au Feuilleton

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Non. Toutefois, les activités de recherche menées par des entreprises privées et des universités pour le compte du ministère, activités financées grâce à l'impartition contractuelle et aux subventions gouvernementales, feront l'objet de coupures budgétaires. On réalisera des économies en refusant les projets à venir plutôt qu'en supprimant les activités déjà approuvées.

L'AIDE ACCORDÉE AU NICARAGUA ET AU CHILI

Question n° 191—M. Stackhouse:

Le Canada accorde-t-il de l'aide au a) Nicaragua, b) Chili et, dans l'affirmative et dans chaque cas, (i) depuis quand, (ii) de combien (iii) pourquoi?

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): En ce qui concerne l'Agence canadienne de développement international, la réponse est la suivante:

a) Aide canadienne au Nicaragua: Aide bilatérale. En 1975, suite au tremblement de terre qui détruisit une grande partie de la capitale du Nicaragua, le Canada a accordé un prêt de 1.9 million de dollars pour la fourniture d'équipement lourd pour enlever les décombres au centre de Managua. Le prêt a été utilisé et \$1,887,600 ont été déboursés.

En 1982, l'ACDI finançait un projet d'assistance technique de \$655,000, sous forme de don, pour préparer une stratégie alimentaire. Ce projet a été complété.

En janvier 1984, le Canada a accordé une ligne de crédit de 13.4 millions de dollars pour la fourniture d'engrais, d'équipement agricole et de génisses Holstein (13 millions sont sous forme de prêt et \$400,000 sous forme de don). Cette ligne de crédit a été utilisée, à ce jour, à environ 50 p. 100.

En septembre 1984, le Canada a accordé une ligne de crédit de 7.5 millions de dollars (7 millions sous forme de prêt et \$500,000 sous forme de don) pour la fourniture d'équipements pour le secteur de l'eau potable. Ce crédit n'a pas encore été utilisé.

Autres formes d'aide: Le Canada a également acheminé de l'aide par le biais d'autres mécanismes de coopération de l'ACDI. Au cours des quatre dernières années (1980-1981 à 1983-1984), il a consacré plus de 24 millions de dollars à l'appui de projets au Nicaragua, par le truchement de fonds administrés par les missions, des organisations non gouvernementales, de la direction de la coopération institutionnelle et des services au développement et de la coopération industrielle. En outre, une aide alimentaire d'urgence a été octroyée en 1981-1982 et en 1983-1984 pour des raisons d'ordre humanitaire.

b) Aide canadienne au Chili: Le Chili n'a reçu aucune aide bilatérale du Canada depuis 1973. Toutefois, le Canada a apporté une aide à ce pays par le biais de plusieurs autres mécanismes de coopération de l'ACDI. Au cours des quatre dernières années financières (1980-1981 à 1983-1984), le Canada a octroyé 3.7 millions de dollars au titre de projets réalisés au Chili, par l'intermédiaire de fonds administrés par les missions, des organisations non gouvernementales, de la direction de la coopération institutionnelle et des services au développement, et de la coopération industrielle.

LES COMPTES PUBLICS DE 1983-1984

Question n° 214—M. Howie:

Au cours de l'année financière 1983-1984, selon les méthodes comptables présentement en vigueur au gouvernement et sur la base des comptes publics et des comptes nationaux dans chaque cas, quels ont été a) les dépenses, b) les

recettes, c) les frais d'intérêt du gouvernement et quelles sont la dette brute et la dette nette?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Pour l'année fiscale 1983-1984, les dépenses, recettes, frais d'intérêt, la dette brute et la dette nette du gouvernement fédéral étaient comme suit sur la base des Comptes publics et des Comptes nationaux:

	Comptes publics (Comptes publics du Canada 1983-1984)	Comptes nationaux (Statistique Canada, Catalogue 13-001, 13-002)
	(\$ Millions)	
a) Dépenses	88,915	97,254
b) Recettes	56,326	72,162
c) Intérêt et autres frais de la dette publique	18,146	18,072
Dette brute au 31 mars 1984	196,861	160,836
Dette nette au 31 mars 1984	157,011	108,419

TRANSPORTS—LES FEMMES À L'EMPLOI DU MINISTÈRE

Question n° 216—M. Howie:

A la date la plus récente pour laquelle on dispose de renseignements, quelle proportion de l'effectif du ministère des Transports les femmes représentaient-elles?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): La proportion était de 20.6 p. 100.

LE CONSEIL NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

Question n° 222—M. Howie:

Le 1^{er} janvier 1985, combien de personnes le Conseil national de commercialisation des produits de ferme employait-il et quelle était l'échelle de traitement de chaque poste?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Au 1^{er} janvier 1985, le Conseil national de commercialisation des produits de ferme employait 25 personnes.

Titre du poste	Echelle de traitement
Présidente	\$81,890-96,300
Membre exécutif	54,710-64,390
Directeur, Services consultatifs en économie	48,948-53,885
Analyste en exploitation commerciale	37,073-42,323
Analyste en économie et en statistiques	42,109-48,179
Agent des denrées	43,536-55,768
Agent des denrées	43,536-55,768
Agent des denrées	43,536-55,768
Agent du développement des marchés	35,522-50,323
Chief, Administration et Secrétaire exécutif	37,083-41,356
Chief, Services administratifs	27,622-30,920
Gérant, Statistiques de commercialisation et de production	30,930-33,687
Agent des statistiques	28,332-30,903
Agent d'information	36,626-41,225
Gestionnaire des documents	23,019-25,175
Gérant des finances	23,019-25,175
Gérant de bureau	20,281-22,177
Commis au contrôle des offices	20,281-22,177
Commis aux documents	18,271-19,966
Réceptionniste	15,312-16,617
Secrétaire de la présidente	24,271-26,563
Secrétaire du directeur, contrôle des offices	24,271-26,563
Secrétaire	18,891-20,655
Secrétaire	18,891-20,655
Opératrice de machine pour traitement de textes	19,347-21,153